

L'influence des déterminants sur l'accessibilité pronominale des "dét. N1 de (dét.) N2"¹

Laurence Kister
Université de Nancy II - IUT A

Résumé

L'analyse des possibilités de reprise pronominale dans les structures en *dét. N1 de (dét.) N2* demande que l'on s'intéresse au processus de reconnaissance des anaphores, aux relations marquées par *de* ainsi qu'au fonctionnement référentiel des groupes nominaux complexes. L'analyse des relations supportées par la préposition n'est que très rarement un argument suffisant pour déterminer si l'un des constituants ou l'ensemble de la construction est favorisé en cas de reprise. Aussi, la notion de *tête*, sur laquelle repose l'accessibilité de l'anaphorique et des propositions de présélections, ne peut être envisagée sans tenir compte du mode de détermination. Les déterminants qui précèdent le *N1* et le *N2* peuvent influencer les possibilités de reprise, puisqu'ils contribuent à rendre saillant tout ou partie de la construction prépositionnelle. L'examen de la distribution des déterminants que nous proposons n'est pas destinée à distinguer les reprises autorisées des reprises interdites, elle vise simplement à établir une échelle d'accessibilité en utilisant la détermination comme indice. La détermination constitue un facteur du processus de reconnaissance du référent et vient compléter la liste traditionnelle des indices qui comporte, entre autres, l'accord conceptuel en genre, les contextes immédiats ou larges, la structure argumentale, les savoirs partagés, les connaissances extra-linguistiques et encyclopédiques.

L'examen des possibilités de reprise pronominale dans les structures complexes de la forme "dét. N1 de (dét.) N2" demande que l'on s'intéresse, d'une part, aux relations anaphoriques et plus, particulièrement aux

¹ Cet article reprend une communication présentée lors de la rencontre de Cluny (15-16-17 septembre 1993) - PIR CNRS - Cognisciences - Réseau "Grand Est" - Projet "L'anaphore et son traitement".

anaphores pronominales et, d'autre part, aux relations supportées par "de" ainsi qu'au fonctionnement référentiel de ces structures. Afin d'illustrer les différentes possibilités de reprises pronominales dans un "dét. N1 de (dét.) N2" auxquelles nous nous intéressons, nous proposons quelques exemples extraits de textes littéraires ainsi que des séquences construites. Les exemples comportent des reprises où l'anaphorique sélectionne l'ensemble de la construction prépositionnelle et des anaphores où il saisit le seul N2. Les occurrences extraites de textes littéraires sont toutes de la forme "dét. N1 de dét. N2" : le choix de structures qui ne comportent que des définis s'explique par les limites du CD-Rom Discotexte¹² que nous avons utilisé pour les repérer. Ces séquences révèlent trois cas de figures : la sélection du N2 en fonction des propriétés de la micro-structure que constitue la construction prépositionnelle en "de", la sélection de l'ensemble du "dét. N1 de (dét.) N2" en fonction des mêmes critères et la nécessité de prendre en considération, pour certaines combinaisons de déterminants, un contexte ou une situation plus large afin de reconnaître l'entité qui fait l'objet de la reprise pronominale. Les deux premiers types de reprises que nous présentons, la sélection du N2 et la sélection de l'ensemble de la structure complexe paraissent relativement aisés en raison de l'identité de leurs critères morphosyntaxiques de genre et de nombre : l'ensemble de la construction et le N2 portent des marques de genre et/ou de nombre différentes.

¹² Le CD-Rom Discotexte¹ de l'INALF procède par comparaison de chaînes de caractères et ne reconnaît pas les catégories grammaticales des entités lexicales repérées. Nous avons dû, de ce fait, effectuer une recherche à partir de formules du type [de + le + (deux chaînes de caractères de longueur quelconque) + . + II] et prévoir la possibilité de renouveler l'opération en faisant varier le déterminant défini (l', le, la, les) et le pronom personnel sujet (il, ils, elle, elles) au moyen de listes de mots. La nécessité de prédéfinir la longueur en nombre de mots des syntagmes nominaux écarte un certain nombre de constructions. Le fait de placer le pronom anaphorique obligatoirement après le point (qui est considéré comme une chaîne de caractères et qui interdit tout autre signe de ponctuation) a pour conséquence le repérage d'une série d'occurrences ayant un pronom anaphorique en position sujet. La possibilité de trouver un pronom anaphorique objet est, quant à elle, exclue en raison de la procédure de recherche fondée sur le principe de la comparaison de chaînes de caractères. Nous avons choisi d'autoriser la présence de deux chaînes de caractères après chacun des déterminants définis afin de ne pas limiter la recherche à des structures prépositionnelles qui ne comportent que des syntagmes nominaux constitués par un nom commun, ce qui permet le repérage de structures pour lesquelles le N1 et/ou le N2 sont accompagnés d'un adjectif.

• Sélection du N2

- (1) Mais là est précisément LE VICE ESSENTIEL DE LA TACTIQUE. Elle ruse avec la classe ouvrière. Elle se propose de l'entraîner, comme par l'effet irrésistible d'un mécanisme, au-delà du point qu'on lui aura indiqué tout d'abord. (J. Jaurès, 1901, *Études socialistes*, p. 105)
- (2) Et le vent cassait les branches de la forêt. Elles tombaient sur LA MULTITUDE DES BLESSES étendus partout. Ils hurlaient alors sans fin... j'ai vu l'empereur pour la dernière fois, le lendemain, en prenant la route de Francfort. (P. Adam, 1902, *L'enfant d'Austerlitz* (1), p. 130)

• Sélection du "dét. N1 de (dét.) N2"

- (3) De là cette austérité de mœurs qu'on remarque dans LES CHEFS DE LA DEMOCRATIE. Ils ne peuvent s'enrichir que dans les périodes de grandes affaires, et se trouvent alors en butte à l'envie de leurs collègues moins favorisés. (A. France, 1908, *L'île des pingouins* (2), p. 354)
- (4) Mais Bricot tirait de son intimité chez les Verdurin un éclat qui le distinguait entre TOUS SES COLLEGUES DE LA SORBONNE. Ils étaient éblouis par les récits qu'il leur faisait de dîners auxquels on ne les inviterait jamais... (M. Proust, 1922, *La recherche : Sodome et Gomorrhe* (2), p. 869)

• Ambiguïtés

- (5) Déposant le 5 juin 1907 devant la cour d'assises de la Seine dans le procès Bouquet-Lévy, Jaurès aurait dit : "je n'ai pas LA SUPERSTITION DE LA LEGALITE. ELLE a eu tant d'échecs ! ..." (G. Sorel, 1908, *Réflexions sur la violence* (1), p. 29)
- (6) Il y a UNE RELIGION DE LA REVOLUTION. ELLE a pour centre la Sorbonne et pour prêtres les professeurs. Elle est bien flapie, leur religion aujourd'hui. (M. Barrès, 1912, *Mes cahiers*, t. 9, p. 360)

Les deux derniers exemples introduisent une ambiguïté théorique en raison de la présence des mêmes marques de genre et de nombre pour l'ensemble de la structure prépositionnelle et le N2. Cependant, l'ambiguïté potentielle est également liée à la combinaison de déterminants et aux propriétés fonctionnelles qui en résultent. En effet, toutes les combinaisons de déterminants ne conduisent pas à une situation ambiguë face aux possibilités de reprises : certaines constituent un argument en faveur de la

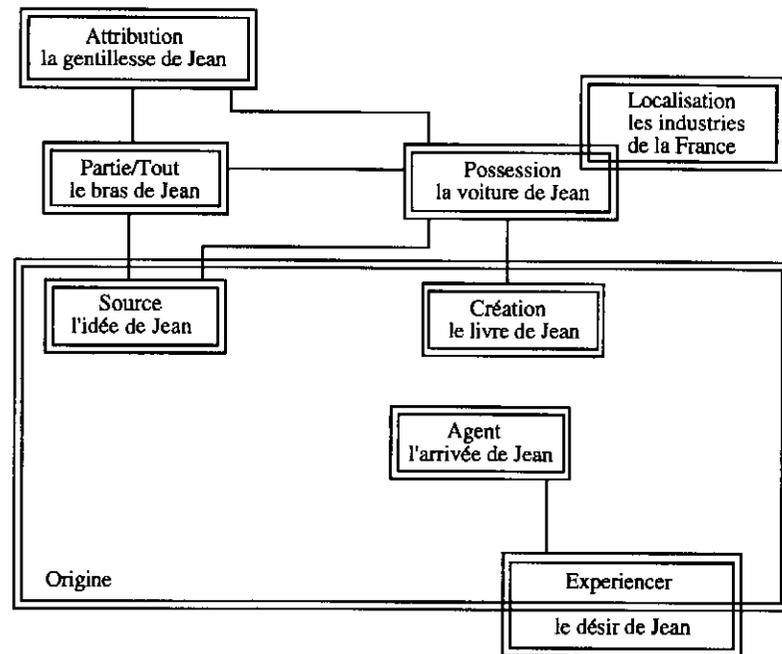
reprise de tout ou une partie du "dét. N1 de (dét.) N2". Afin d'illustrer ce phénomène, nous proposons de faire varier les déterminants de la structure en "dét. N1 de (dét.) N2" contenue en (5) :

- (5a) "je n'ai pas **la superstition de cette légalité**. Elle a eu tant d'échecs !...
 (5b) "je n'ai pas **la superstition de cette légalité**. ?Elle a eu tant d'échecs
 (5c) "je n'ai pas **cette superstition de la légalité**. Elle a eu tant d'échecs !..."

Notre présentation ne reprend ni les différents travaux consacrés aux anaphores pronominales ni ceux qui s'attachent aux différentes classifications de relations supportées par "de". Une grande partie des travaux consacrés aux constructions en "dét. N1 de (dét.) N2" consiste en la présentation de typologies plus ou moins exhaustives de ces structures lorsqu'elles comportent un N2 non déterminé (A.G. Hatcher (1960), L. Carlsson (1963), M. Moody (1973), I. Bartning (1986a, b et c), J.C. Lejosne et al. (1992), par exemple). Ces typologies aussi fines soient-elles ne suffisent pas à distinguer les constructions qui admettent la reprise de l'ensemble de la structure prépositionnelle de celles portant sur un seul des constituants mis en relation par "de". Avant de passer en revue les résultats de nos observations, nous proposons la classification traditionnelle en termes de génitifs sur laquelle se fonde la majorité des propositions de classification des relations en "dét. N1 de (dét.) N2" citée ci-dessus. La typologie que I. Bartning (1992) emprunte à J. Pedersen et al. (1980) comporte huit classes :

- le génitif possessif :
le chat de Brigitte, la fin du roman.
- le génitif d'origine :
les oeuvres de Molière, les tartes de Marie.
- le génitif objectif :
la destruction de la ville, l'explication du théorème.
- le génitif subjectif :
la confirmation du gouvernement, le ronronnement du rasoir.
- le "génitif" appositif :
la ville de Paris, l'état d'Israël.
- le partitif :
la majorité des électeurs, la moitié de la France.
- le génitif de la mesure :
un voyage de huit kilomètres, un repos d'une heure.
- le génitif descriptif :
le café du coin, un courage de lion.

Même si pour quelques structures prépositionnelles en "de", l'appartenance à une catégorie de relations peut constituer un argument en faveur de la sélection de l'un des constituants ou de l'ensemble de la construction, le rangement des différentes formes dans des classes ayant des frontières intangibles n'est jamais suffisant en lui-même et ne correspond en aucun cas à un argument infaillible. Ces listes ne tiennent compte que d'un minimum d'informations et passent sous silence les informations relatives au fonctionnement référentiel des constructions en "dét. N1 de (dét.) N2" et les indices de nature cognitive tels ceux que proposent d'utiliser J.R. Taylor (1989), F. Durieux (1990), K. Fraurud (1990), J. Cervoni (1991) et I. Bartning (1992a). Les typologies récentes présentent la particularité d'organiser les différentes relations marquées par "de" en réseaux de relations afin de permettre aux constructions qui admettent plusieurs interprétations de passer de l'un à l'autre des sens. Le choix du sens le plus approprié s'effectue en fonction des informations cognitives ou extra-linguistiques dont nous disposons. Une répartition de ce type conduit à la mise en place de zones floues qui autorisent différentes interprétations selon le contexte et la situation au lieu de frontières imperméables entre les classes. Afin d'illustrer cette nouvelle conception des liens qui résultent de la mise en relation de deux N ou SN par "de", nous reprenons, ci-après, le réseau prototypique des relations en "de" qui s'établissent entre les notions de possession et d'origine proposé par F. Durieux (1990) et repris pour être appliqué au français par I. Bartning (1992a) :



Ce schéma montre que les relations "Partie/Tout" et "Possession" partagent aux moins deux propriétés prototypiques : ce qui est possédé se trouve dans la proximité spatiale du possesseur, de plus, les relations sont duratives et permanentes. Il permet aussi de rendre compte du fait que les relations attributives comme les relations Partie/Tout et les relations de possessions sont liées de « façon inhérente à leur propriétaire ». Le lien entre la création et la possession s'explique par la relation qui établit que le créateur est le possesseur naturel de ce qui a été créé. Le rapprochement Agent/Expérimenter se justifie par le lien d'agentivité.

L'examen des possibilités de reprise pronominale dans les "dét. N1 de (dét.) N2" demande que soient pris en considération les déterminants des différents constituants et les effets qui résultent de leur combinaison, que seuls quelques travaux prennent en compte (I. Bartning (1984), (1989) et (1992b), H. Bat-Zeev Shydkrot (1988)), ainsi que le fonctionnement référentiel des structures prépositionnelles considérées. En effet, la présence ou l'absence de déterminants entraînent des lectures et des

interprétations différentes ce qui rend inefficace une analyse limitée à la mise en place de groupes en fonction de la valeur sémantique des relations marquées par "de". La grande majorité des travaux portant sur le fonctionnement référentiel des structures de la forme "dét. N1 de (dét.) N2" utilise la pronominalisation et la possibilité de reprise nominale comme un test de reconnaissance de la "tête" de la structure complexe. La "tête" syntaxique et/ou sémantique est très souvent définie soit comme le constituant qui peut être remplacé par un pronom (J.C. Milner (1982), A. Giorgi et G. Longobardi (1991)...) soit comme le constituant capable de remplacer l'ensemble de la structure complexe sans entraîner de changement fondamental ou de perte trop importante du sens (M. Gross (1986), G. Kleiber (1991)...). Nous adoptons, pour notre part, une démarche que l'on peut qualifier d'inverse puisque nous proposons de reconnaître la "tête" des structures prépositionnelles en "de" afin de prévoir ou d'envisager les possibilités de reprises pronominales et nominales. Selon cette démarche, l'entité susceptible de faire l'objet d'une reprise correspond à la "tête" de la structure en "dét. N1 de (dét.) N2". Le fait d'être repris n'est pas un argument ou un moyen de reconnaître la "tête" : c'est parce que cet élément est précédemment reconnu comme la "tête" qu'il peut être repris (L. Kister (1993)). La nécessité de déterminer la "tête" pour prévoir les éventuelles possibilités de reprise à partir du fonctionnement référentiel des "dét. N1 de (dét.) N2" demande que l'on examine le rôle des déterminants dans les processus de mise en focus et de reconnaissance des référents saillants. En effet, les possibilités de reprise pronominale des "dét. N1 de (dét.) N2" nécessitent la prise en considération d'informations linguistiques de nature syntaxiques et sémantiques, mais également d'informations de nature cognitive notamment l'accessibilité relative d'un référent (M. Ariel (1990)). Les possibilités de reprise pronominale sont en liaison directe avec le mode de donation du référent et son degré de saillance (G. Kleiber (1990), (1992a et b) et (à paraître)).

La notion de "tête" ne peut être envisagée sans tenir compte du mode de détermination des différents constituants de la structure en "dét. N1 de (dét.) N2". L'appartenance à certaines classes de relations, la combinaison de certains déterminants peuvent suffire ou constituer un indice dans le processus de reconnaissance de la "tête" et de mise en focus de l'un des constituants. L'hypothèse que nous avons posée nous permet de dégager

trois grands types de constructions prépositionnelles en "de" qui sont :

- celles où les N2 sont favorisés face aux éventuelles reprises.
- celles où les N2 sont difficilement accessibles par un pronominal anaphorique.
- celles pour lesquelles le N2 et le "dét. N1 de (dét.) N2" restent en concurrence.

Il est possible de reconnaître les constructions où le N2 est favorisé ainsi que celle où le N2 est difficilement accessible à partir des seules propriétés fonctionnelles et sémantiques de la micro-structure "dét. N1 de (dét.) N2" : l'examen de celle-ci permet de distinguer les constructions pour lesquelles le second constituant est favorisé, de celles pour lesquelles l'ensemble de la construction fait l'objet d'une reprise de manière relativement sûre.

Parmi les constructions pour lesquelles le N2 est favorisé face à la reprise par un anaphorique pronominal figurent :

- celles qui comportent un N1 destiné à quantifier le N2 et qui expriment une unité de poids (kilo, livre, 500 grammes...), un contenant utilisé comme "unité de mesure" (tasse, panier...), un regroupement d'éléments (troupe, bande, couple...), une partition (partie, moitié, tiers...) :

- (7) Marie a acheté cinq cent grammes de fraises.
- a. Elle les a mises dans le réfrigérateur.
 - b. Elles sont très belles.
 - c. ?Ils sont dans le réfrigérateur. (N1 de N2 -> les 500g de fraises)
 - d. ?Ils sont dans le réfrigérateur. (N1 -> les 500g)
- (8) Un couple de moineaux a fait son nid dans le cerisier.
- a. Pierre veut les chasser de peur qu'ils ne saccagent la récolte.
 - b. ?Pierre veut le chasser de peur qu'il ne saccage la récolte.

- celles qui contiennent un N1 qui correspond à une nominalisation adjectivale utilisée en remplacement d'un adjectif :

- (9) Marie a été surprise par l'immensité du ciel.
- a. Elle ne l'avait jamais observé avec autant d'attention. (N2 -> le ciel)
 - b. ?Elle ne l'avait jamais remarquée. (N1 de N2 -> l'immensité du ciel)

- celles pour lesquelles le N2 est une apposition :

- (10) Cette fripouille d'enfant a volé des friandises au supermarché.
- a. Il a été pris sur le fait.
 - b. *Elle a été prise sur le fait.

Pour ces constructions, la reconnaissance de la relation marquée par "de" et les propriétés fonctionnelles de la micro-structure en "dét. N1 de (dét.) N2" suffisent à prévoir les possibilités de reprise : les N1 "quantifieurs", les faux "dét. N1 de (dét.) N2" où N1 correspond à une nominalisation adjectivale et les formes en "de" où le N2 correspond à une apposition sélectionnent préférentiellement le N2 comme antécédent du pronom anaphorique. Pour ces structures le N2 n'apporte pas de précision ou de complément d'information aux N1 : le N2 est la "tête" et le N1 fonctionne comme un modifieur du N2 ou comme un déterminant "complexe" par association avec le déterminant qui le précède et la préposition "de". L'analyse de A. Berrendonner et M.J. Reichler-Béguelin (1995) va dans le même sens puisqu'elle envisage la mise en place « d'un processus de ré-analyse, pour lequel un SN sujet à valeur initialement équative, identifiant un collectif (SN1) à la classe de ses membres (SN2) aurait changé de tête, sa première partie "dégénérant" en un opérateur de mesure ». Nous noterons cependant que leur argument concerne les structures prépositionnelles en position de sujet et vise à justifier non les reprises anaphoriques qui recrutent un référent dans une structure prépositionnelle mais l'accord du verbe. La mise en focus du N2 malgré l'absence de déterminant pour introduire ce dernier est à rapprocher de l'argument de A. Berrendonner et M.J. Reichler-Béguelin (1995) selon lequel un « sujet collectif » permet de construire par inférence « un référent implicite conçu comme une classe [...] qui détermine des accords ultérieurs au pluriel ».

De plus, le jugement de grammaticalité vs d'agrammaticalité est plus catégorique et définitif pour (10) que pour (7), (8) et (9). En effet, pour (10) un phénomène d'« accord "neutralisant" », similaire à celui proposé par A. Berrendonner et M.J. Reichler-Béguelin (1995), renforce les prévisions de préférence qu'il est possible d'établir à partir de la combinaison de déterminant. La valeur non marquée du N2 masculin favorise la sélection de celui-ci comme référent du pronominal en raison du marquage sémantiquement neutre de la structure prépositionnelle "cette fripouille d'enfant". La divergence entre le marquage grammatical et le

marquage sémantique plaide en faveur de la mise en focus du N2 : la forme "enfant" implique un pronom masculin.

Les structures prépositionnelles pour lesquelles le N2 est difficilement accessible sont :

- celles qui comportent un N2 introduit directement après la préposition :

- (11) La conductrice de **camion** s'est endormie au volant. ***Il** a traversé la chaussée et versé dans le ravin.
- (12) La conductrice **du camion** s'est endormie au volant. **Il** a traversé la chaussée et versé dans le ravin.

- les constructions en "dét. N1 de (dét.) N2" introduites par un démonstratif :

- (13) Cette fille de la ville ne s'habitue jamais à la campagne.
 - a. **Elle** retournera très vite dans la capitale.
 - b. **Elle lui** manquera très vite³.
 - c. [?]**Elle** restera son univers.

Cette catégorie comprend cependant des constructions pour lesquelles ce critère ne vaut pas et qui, de ce fait, admettent, la reprise pronominale du N2. Il s'agit des constructions où N1 exprime une quantification :

- (14) Cette quantité de plutonium sera largement suffisante pour l'expérience que nous voulons effectuer.
 - a. **Elle** est suffisamment modeste pour ne pas déclencher de réactions en chaîne.
 - b. **Il** sera désintégré par le réacteur en quelques minutes.

La reprise du N2 des "dét. N1 de (dét.) N2" présentés ci-dessus n'est pas ou que très faiblement envisageable en raison de la faible représentation de celui-ci dans le focus de l'interprétant. En effet, les N2 introduits directement après la préposition "de" sont faiblement définis et de ce fait ne sont pas saillants au niveau de la mémoire discursive. Pour ce qui est de

³ Cette séquence nous permet de signaler la possibilité de rencontrer des "dét. N1 de (dét.) N2" pour lesquels le N1 et le N2 peuvent être repris par deux formes pronominales, l'une en position sujet et l'autre en position objet.

la forme "ce N1 de (dét.) N2", le démonstratif qui précède le N1 indique qu'une entité jusqu'alors non proéminente est installée dans le focus de sorte qu'il s'applique à l'ensemble de la construction et bloque la saisie du N2 ou du moins favorise celle de l'ensemble de la construction.

Les deux cas de figure que nous avons envisagés ci-dessus laissent entrevoir le rôle que joue le mode de donation du référent et en particulier les déterminants ou combinaisons de déterminants entrant dans la composition du "dét. N1 de (dét.) N2". L'examen de la relation marquée par "de" n'est pas un critère suffisant pour prévoir ou expliciter les possibilités de reprises d'un "dét. N1 de (dét.) N2" parmi les différents facteurs à considérer figurent le fonctionnement référentiel et la mise en focus ou l'accès d'un ou de tous les constituants à une position saillante. Les cas ambigus pour lesquels il est impossible d'établir des préférences sans tenir compte d'informations contextuelles, textuelles, situationnelles et cognitives comprennent les structures de la forme :

- "Le N1 du N2", où l'ensemble de la construction aussi bien que le N2 introduit par un défini sont en concurrence face à une éventuelle reprise et admettent la reprise simultanée de l'ensemble de la structure complexe et du N2 dans une proposition P2 comportant deux anaphoriques, à savoir un pronom en position sujet et un pronom en position objet. Pour ce type de constructions, les propriétés de la micro-structure "dét. N1 de (dét.) N2" ne sont pas suffisantes et il est nécessaire de faire appel à des savoirs partagés, des connaissances encyclopédiques, situationnelles ou discursives. L'examen du "dét. N1 de (dét.) N2" ne nous permet de faire valoir aucune pré-sélection, puisque le N2 défini ne correspond pas à un apport d'informations au sujet du N1, mais contribue à la mise en place du référent. Le choix de l'ensemble du "dét. N1 de (dét.) N2" ou du N2 comme antécédent du pronom anaphorique demande que l'on prenne en considération le focus local et/ou général du discours : l'emploi du pronom anaphorique pour être considéré comme correct doit être cohérent avec le thème de discours localement ou globalement saillant.

- (15) Le fils de la boulangère est rentré d'un long voyage.
 - a. **Il** a été absent plusieurs mois.
 - b. **Elle** ne l'attendait qu'en fin de semaine.
 - c. **Ils** l'attendaient tous avec impatience.

• "le N1 de N2" où N2 est un nom propre admettant un fonctionnement identique à celui des structures qui comportent un N2 introduit par un défini : la définitude du nom propre est proche de celle de groupe nominal défini. Cette analogie de fonctionnement nous conduit aux mêmes conclusions que celles qui résultent de l'examen des structures en "déf. N1 de (déf.) N2".

- (16) **La carte du Pérou** est en très mauvais état⁴...
- ... car **elle** est très souvent utilisée par les professeurs de géographie.
 - ... car ?**il** est au programme de la classe de terminale depuis de nombreuses années.
- (17) **La photo de Jean** est accrochée au mur du salon.
- Elle** est défraîchie.
 - Il** a l'air fatigué.

• "le N1 de ce N2" où la présence d'un démonstratif devant le N2 contribue à la mise en focus du N2. Le démonstratif permet le changement de thème sans entraîner de rupture dans la chaîne discursive : il est destiné à attirer l'attention de l'interprétant sur le N2 et autorise sa reprise au même titre que celle de l'ensemble de la construction prépositionnelle.

- (18) **Le visage de cette fillette** est généralement souriant,...
- ... **il** rayonne de joie.
 - ... **elle** rayonne de joie.

• "le N1 d'un N2" a une valeur de défini, car le déterminant qui précède le N1 spécifie l'ensemble de la structure et la valeur générique est due à la présence d'un indéfini devant le N2. La structure forme une entité sémantique unique ce qui rend difficile la reprise de l'un de ces constituants. La reprise reste cependant envisageable quand le N2 est un élément qui a été introduit ou plus précisément, qui a été un thème dans le discours antérieur. La construction en "le N1 d'un N2" est un défini morphologique et un

⁴ Nous signalons la possibilité de reprendre le N2 définis par "y" sans examiner plus en détail ce type de reprise puisque nous ne nous intéressons dans cet article qu'aux pronominaux anaphoriques en position de sujet ou d'objet. Ainsi, nous pouvons envisager des reprises du type :

Regarde **la carte du Pérou**. Ça me donne envie d'y aller

défini interprétatif (F. Corblin (1987), N. Flaux (1992)).

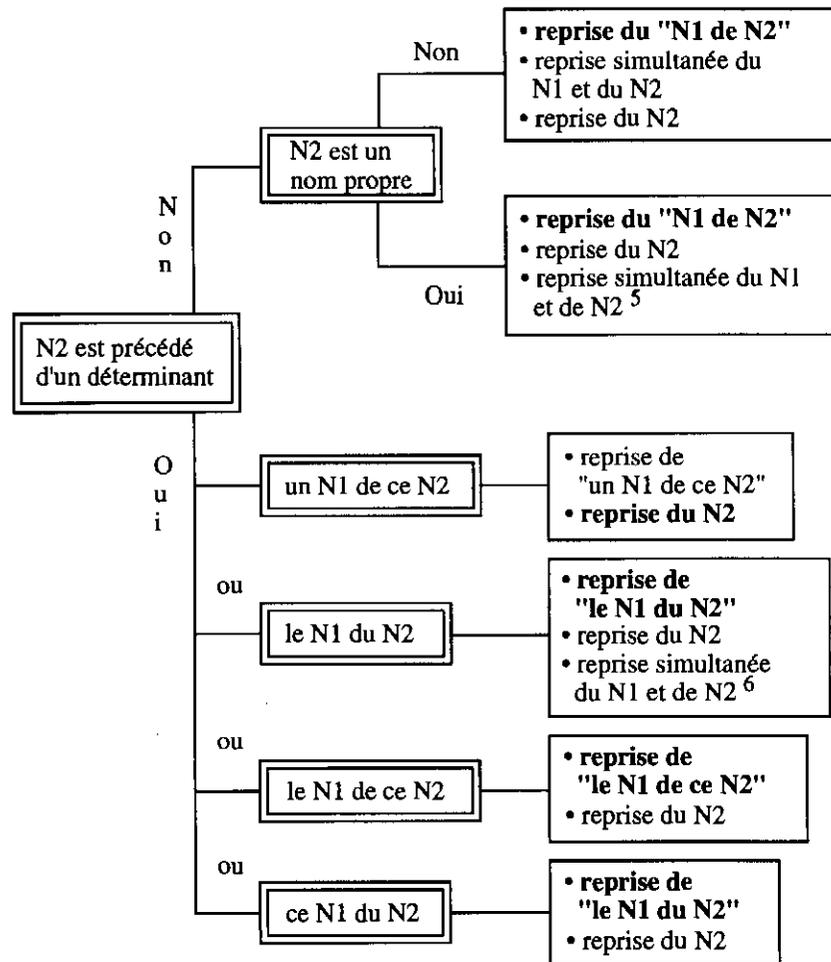
- (19) **Le visage d'une fillette** est souriant,...
- ... **il** rayonne de joie.
 - ... ?**elle** rayonne de joie.

Cependant, le N2 peut être repris dans l'exemple suivant :

- (19) **Le visage d'une fillette** apparut à la fenêtre.
- Elle** était souriante.
 - Il** était souriant.

où le processus de généralisation évoqué ci-avant ne joue pas. En effet, pour cet exemple nous n'avons pas de valeur généralisante mais une valeur spécifiante en raison des particularités sémantiques du verbe, des contraintes sémantiques et/ou syntaxiques liées à la séquence. Ici, la forme "le visage d'une fillette" a une valeur de présentation : elle correspond à une première occurrence et vise à définir le référent dont il est question.

Nous présentons les observations que nous avons faites de manière schématique à la page suivante. Dans la figure que nous proposons, les relations anaphoriques favorisées par chacune des combinaisons de déterminants (et/ou l'absence de déterminant devant le N2) sont indiquées en caractères gras.



⁵ Le N1 est repris par "en" tandis que le N2 l'est par un anaphorique sujet ou un anaphorique objet (indirect) : Les tartes de Paul sont succulentes.

- a. Il en fait (une) tous les mercredis.
- b. Marie lui en achète (une) régulièrement.

⁶ Le N1 est ici aussi repris par "en" tandis que le N2 l'est par un anaphorique sujet ou un anaphorique objet (indirect) : Les tartes de Paul sont succulentes.

- a. Il en fait (une) tous les mercredis.
- b. Marie lui en achète (une) régulièrement.

Les exemples ambigus que nous avons proposés montrent les limites des critères de sélection liés aux seuls déterminants : en effet, nous avons vu que certaines combinaisons offrent plusieurs possibilités de reprises en fonction des contextes linguistique et/ou extra-linguistique et qu'il devient indispensable d'introduire les notions de "focus", de "saillance", de "savoirs partagés", de "connaissances encyclopédiques"... La détermination malgré son rôle primordial dans le processus d'appariement d'une forme en "dét. N1 de (dét.) N2" ou de l'un de ces constituants avec un pronominal n'est pas suffisante et ne constitue qu'un facteur parmi d'autres dont l'efficacité ne suffit que pour quelques cas de reprises, tout comme par exemple une analyse se limitant à l'examen de la relation marquée par "de". Nous tenons à préciser, par ailleurs, que la proposition de répartition que nous avons faite ne se veut en aucun cas exhaustive et nous voulons signaler que les exemples proposés ne tiennent pas compte des constructions en "de" de type contextuel tel "la fille de l'autre jour", "l'homme de la passerelle" pour lesquelles la reprise du "dét. N1 de (dét.) N2" paraît favorisée au premier abord. Reste également en suspens le rôle ou l'apport d'informations que peut constituer une analyse psycholinguistique destinée à vérifier les hypothèses que nous formulons à partir des variations et des combinaisons de déterminants.

Bibliographie

- ARIEL, M. (1990) : *Accessing noun-phrase antecedents*, Routledge, London and New-York.
- BARTNING, I. (1984) : "Le parallélisme entre les syntagmes Nom + adjectif ethnique et les syntagmes correspondants en N-de-(Dét)-N en français", *Revue romane* 21, 1.
- BARTNING, I. (1986a) : "Aspect des syntagmes binominaux en 'de' en français", *Travaux de linguistique et de littérature*, XXIV, 1, 347-371.
- BARTNING, I. (1986b) : "Les syntagmes nominaux en 'de' et leurs interprétations possibles", (version préliminaire).

- BARTNING, I. (1986c) : "L'interprétation des syntagmes binominaux en 'de' en français contemporain", Institut d'études romanes, Université de Stockholm.
- BARTNING, I. (1989) : "Le déterminant possessif et les compléments adnominaux en 'de'", *Revue romane*, 24, 2.
- BARTNING, I. (1992) : "La préposition 'de' et les interprétations possibles des syntagmes nominaux complexes. Essai d'approche cognitive", *Lexique*, Presses universitaires de Lille, 11, 163-192.
- BARTNING, I. (1992b) : "Réflexions sur le déterminant possessif et les compléments adnominaux en 'de' en français - quelques interprétatifs objectifs", in : LORENZO, R. (éd.) : Actes du XIX^{ème} Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Université de Santiago de Compostela, septembre 1989, Vol. 1.
- BAT ZEEV SHYLDKROT, H. (1988) : "Est-ce de ou de ? Le rôle de l'article défini dans les groupes nominaux en N de N", *Romance Philology* 41, 3, 309-319.
- BERRENDONNER, A., M.J. REICHLER-BÉGUELIN (1995) : "Accords "associatifs"", in : *Cahiers de praxématique* 24, CHAROLLES, M., G. KLEIBER (éds.), 21-42.
- CARLSSON, L. (1963, 1966) : *Le degré de cohésion des groupes subst. + de + subst. en français contemporain ; étudié d'après la place accordée à l'adjectif épithète - Avec examen comparatif des groupes correspondants de l'italien et de l'espagnol*, Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia, Upsala.
- CERVONI, J. (1991) : *La préposition. Etude sémantique et pragmatique*, Champs sémantique, Duculot.
- CORBLIN, F. (1987) : *Indéfini, défini et démonstratif - Constructions linguistiques de la référence*, Genève, Librairie DROZ S.A.
- DURIEUX, F. (1990) : "The meanings of the specifying genitive in English. A cognitive analysis", *Antwerp Papers in linguistics* 66.
- FLAUX, N. (1992) : "Les syntagmes nominaux du type LE FILS D'UN PAYSAN : référence définie ou indéfinie ?", *Le Français moderne* LX, 1, 23-45.
- FRAURUD, K. (1990) : "Definiteness and the procession of noun phrases in natural discourse", *Journal of Semantics* 7, 395-433.
- GIORGI, A., G. LONGOBARDI (1991) : *The syntax of noun phrases. Configuration, parameters and empty categories*, Cambridge Studies in Linguistics, Cambridge University Press, 57.
- GROSS, M. (1986) : *Grammaire transformationnelle du français : 2 le verbe*, Paris, cantilène.
- HATCHER, A.G. (1960) : "An introduction to the analysis of english noun compounds", *Word* 16, 356-373.
- INALF (Institut National de la Langue Française), 1992, Discotexte1, CD-ROM.
- KISTER, L. (1993) : *Groupes nominaux complexes et anaphores : possibilités de reprise pronominale dans un "N1 de (dét.) N2"*, Thèse de doctorat nouveau régime, U.F.R. des Sciences du Langage, Université de Nancy II.
- KLEIBER, G. (1990b) : "Référence et anaphore : sur quelques emplois textuels non paradigmatiques de il", à paraître dans *Cruziro Semiotico*.
- KLEIBER, G. (1991) : "'Paul est bronzé' versus 'La peau de Paul est bronzée'. Contre une approche référentielle analytique", in : *Analyse et synthèse des langues romanes et slaves*, H. Stammerjohann, 109-134.
- KLEIBER, G. (1992a) : "Cap sur les topiques avec le pronom 'il'", *L'Information grammaticale*, Paris, 54, 15-26.
- KLEIBER, G. (1992b) : "Y a-t-il un 'il' ostensif ?", in : GRECIANO, G., G. KLEIBER (éds.) : *Systèmes interactifs, Mélanges en l'honneur de Jean DAVID*, Recherches linguistiques XVI, Paris, Klincksieck.

- KLEIBER, G. (à paraître) : "Référence pronominale : comment analyser le clitique 'il'".
- LEJOSNE, J.C. et al. (1992) : "Etude des groupes nominaux complexes", in : TYVAERT, J.E. (éd.) : *Lexique et inférence(s)*, Recherches linguistiques XVIII, Paris, Klincksieck.
- MILNER, J.C. (1982) : *Ordres et raisons de langues*, Paris, Editions du Seuil.
- MOODY, M. (1973) : *A classification and analysis of 'noun' + de + 'noun' constructions in french* ", Mouton, The Hague.
- PEDERSEN, J. et al. (1980) : *Fransk universitetgrammatik*, Stockholm.
- REICHLER-BÉGUELIN, M.J. (1993) : "Anaphores associatives non lexicales : incomplétude macrosyntaxique", in : KAROLAK, S., T. MURYN (éds.) : *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves*, Actes du VI colloque international de linguistique romane et slave, 29 sept.-3 oct. 1991, Cracovie, 327-379.
- TAYLOR, J.R. (1990) : "Possessiv genitives in english", *Linguistics* 27, 663-686.